

# CONVENTION CONCERNANT L'ASSISTANCE ADMINISTRATIVE MUTUELLE EN MATIERE FISCALE

STE n° 127 - Strasbourg, 25.I.1988, telle qu'amendée par le Protocole de 2010

## NIUE

### Compilation des Déclarations actuellement en vigueur (\*) concernant

Annexe A - Impôts auxquels s'applique la Convention (Article 2).	X
Annexe B - Autorités compétentes (Article 3).	X
Annexe C - Définition du terme "ressortissant" aux fins de la Convention (Article 3).	X

Déclarations consignées dans une Note Verbale du Ministre des Affaires étrangères de Niue, datée du 19 mai 2016, accompagnant l'instrument de ratification déposé auprès du Secrétaire Général de l'OCDE le 6 juin 2016 - Or. angl. (en vigueur depuis le 1er octobre 2016)

#### ANNEXE A – Impôts auxquels s'applique la Convention :

- . **Article 2, paragraphe 1.a.i:** Impôts sur le revenu ou les bénéfices.
- . **Article 2, paragraphe 1.a.ii:** Impôts sur les gains en capital qui sont perçus séparément de l'impôt sur le revenu ou les bénéfices.
- . **Article 2, paragraphe 1.a.iii:** Impôts sur l'actif net.
- . **Article 2, paragraphe 1.b.iii:** Impôts d'autres catégories, à l'exception des droits de douane, perçus pour le compte d'une Partie, à savoir :
  - . **A:** Impôts sur les successions ou les donations;
  - . **C:** Impôts généraux sur les biens et services, tels que taxes sur la valeur ajoutée ou impôts sur les ventes;
  - . **D:** Impôts sur des biens et services déterminés, tels que droits d'accises;
  - . **G:** Tout autre impôt.

#### ANNEXE B – Autorités compétentes

Le Secrétaire aux Finances du Ministère des Finances et de la Planification ou un représentant autorisé du Secrétaire aux Finances.

#### ANNEXE C – Définition du terme "ressortissant" aux fins de la Convention

Toute personne appartenant à la race aborigène de Niue ou possédant le statut de résident permanent à Niue et toute personne morale, société de personne ou association constituée conformément à la législation en vigueur à Niue.

-----  
(\*) Situation au 1er Janvier 2021. Pour une Chronologie complète des déclarations, veuillez consulter notre site, rubrique [Recherches](#).  
Source : Bureau des Traités du Conseil de l'Europe sur <http://conventions.coe.int>